



Protocole sanitaire février 2021

Des évolutions...

Madame, Monsieur,

Un nouveau protocole renforcé doit être mis en œuvre à la rentrée des vacances de février.

Voici ci-dessous les points à retenir. Ces points viennent compléter le protocole déjà en place :

Port du masque :

Compte tenu de l'apparition de variants du SARS-CoV-2 potentiellement plus transmissibles, seuls les masques chirurgicaux ou les masques « grand public » de catégorie 1 peuvent être portés.

Dans les salles de classe :

Une aération de quelques minutes doit également avoir lieu toutes les heures.

Restauration :

Un espace de 2 mètres entre chaque classe doit être respecté. Le service de restauration sera donc plus long et pourra empiéter (quelques fois) sur des heures de cours. Une nouvelle organisation sera mise en œuvre dès le 23 février.

Si des familles souhaitent désinscrire leurs enfants de la demi-pension cela est possible. Merci de prévenir par mail à l'attention de la gestionnaire du collège ce.0860044t@ac-poitiers.fr

Nous vous assurons que mettons tout en œuvre pour concilier le bon fonctionnement de l'établissement et le protocole sanitaire renforcé.

Merci pour votre compréhension et la confiance que vous nous accordez

 [livret-parents-rentree-2020-covid19-71224_0](#) (PDF de 164 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.